



Donation de mon terrain et maison a mon amie

Par **patrice49**, le **12/09/2018** à **20:06**

bonjour

voila j ai eu une donation d un terrain par mes parents et a mon nom

Etant en couple avec 2 enfants mais pas marié j aimerai savoir comment faire donation du terrain et de la maison qui est sur mon terrain sans trop de frais

Je me suis renseigne pres d un notaire pour me marier mais il m ' a dit qu il fallait que l on paie 3000 euros pour faire un contrat de mariage car le terrain m appartient.

N' ayant pas cette somme d argent je vous demande les démarches a suivre pour que ma femme ai les memes droits que moi .

Veuillez agréer monsieur ,toutes mes salutations distinguées.

Par **Visiteur**, le **13/09/2018** à **00:40**

Bonjour

Si vous n'avez pas d'argent pour les frais de notaire, oubliez votre projet.

Il rste une solution quasiment sans frais.

Vous vous pacsez - ou mieux, vous vous mariez - (reversion de retraite au conjoint si décès).

Ensuite, vous établissez un testament léguant ce bien à votre conjointe.

Pas de droits de succession entre époux ou partenaire de pacs.